



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/33  
5 novembre 2012

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Soixante-huitième réunion  
Montréal, 3 – 7 décembre 2012

**PROPOSITION DE PROJET : MEXIQUE**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, deuxième tranche) ONUDI/PNUD

Les documents de précession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS Mexique

<b>I) TITRE DU PROJET</b>	<b>AGENCE</b>
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	PNUD, ONUDI (agence d'exécution)

<b>II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)</b>	Année : 2011	1 083,4 (tonnes PAO)
---	--------------	----------------------

<b>III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)</b>								<b>Année : 2011</b>	
Produits chimiques	Aérosols	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123					1,3				1,3
HCFC-124					3,5				3,5
HCFC141b	33,0	417,6		231,0					681,6
HCFC141b dans les polyols importés prémélangés									
HCFC142b		28,5							28,5
HCFC-22	21,2	26,4		47,9	273,3				368,8

<b>IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)</b>			
Référence 2009 – 2010 :	1 148,8	Point de départ des réductions globales durables :	1 214,8
<b>CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)</b>			
Déjà approuvée :	417,3	Restantes :	797,5

<b>V) PLAN D'ACTIVITÉS</b>		2012	2013	2014	2015	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	88,1	88,1	0,0	26,0	202,2
	Financement (\$US)	4 085 000	4 085 000	0	1 206 691	9 376 691
ONUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	16,1	13,4	2,8	5,3	37,6
	Financement (\$US)	747 137	621 717	129 000	243 291	1 741 145

<b>VI) DONNÉES DU PROJET</b>			2009	2011	2012	2013	2014	2015	2018	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	s.o.	1 148,8	1 148,8	1 033,9	1 033,9	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	s.o.	1 148,8	1 148,8	1 033,9	804,2	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUD	Coûts de projet	2 428 987	2 502 526	3 800 000	3 800 000	0	1 122 503	0	13 654 016
		Coûts d'appui	182 174	187 689	285 000	285 000	0	84 188	0	1 024 051
	ONUDI	Coûts de projet	0	2 792 526	695 011	578 341	120 000	226 317	0	4 412 195
		Coûts d'appui	0	209 439	52 126	43 376	9 000	16 974	0	330 915
Financement approuvé par ExCom (\$US)	Coûts de projet		2 428 987	5 295 052	0	0	0	0	0	7 724 039
	Coûts d'appui		182 174	397 128	0	0	0	0	0	579 302
Total financement demandé pour approbation à cette réunion (\$US)	Coûts de projet		0	0	4 495 011	0	0	0	0	4 495 011
	Coûts d'appui		0	0	337 126	0	0	0	0	337 126

<b>Recommandation du Secrétariat :</b>	Pour examen individuel
--	------------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Mexique, l'ONUDI, en qualité d'agence d'exécution principale, a soumis à l'examen du Comité exécutif à sa 68<sup>e</sup> réunion une demande de financement pour la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant total de 4 832 137 \$US, lequel comprend 695 011 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 52 126 \$US pour l'ONUDI, et 3 800 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 285 000 \$US pour le PNUD. La proposition comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première année du PGEH, ainsi que le plan de mise en oeuvre des tranches pour le reste de 2012 et l'année 2013.

### Données générales

2. Le PGEH du Mexique a été approuvé par le Comité exécutif à sa 64<sup>e</sup> réunion, afin de réduire la consommation de HCFC de 30 pour cent de la consommation de référence d'ici la fin de 2018, à un montant total de financement en principe de 16 250 031 \$US. En outre, un montant de 2 428 987 \$US plus des coûts d'appui d'agence of 182 174 \$US pour le PNUD pour le projet de reconversion du HCFC-141b et du HCFC-22 pour la fabrication de mousses isolantes en polyuréthane pour les réfrigérateurs domestiques chez Mabe a été approuvé à la 59<sup>e</sup> réunion, et un montant de 520 916 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 39 069 \$US pour l'ONUDI pour le projet d'élimination du HCFC-22 et du HCFC-141b pour la fabrication des aérosols chez Silimex a été approuvé à la 63<sup>e</sup> réunion. À la 64<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé 2 271 610 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 170 371 \$US pour l'ONUDI ainsi que 2 502 526 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 187 689 \$US pour le PNUD pour la mise en oeuvre de la première année du PGEH.

### Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEH

3. La phase I du PGEH du Mexique comprend l'élimination des HCFC dans les secteurs de la fabrication des mousses et des aérosols et dans le secteur de l'entretien en réfrigération. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont présentés ci-dessous.

#### *Activités dans le secteur de fabrication des mousses*

4. Mabe poursuit la mise en oeuvre du projet de reconversion du HCFC-22 et du HCFC-141b aux hydrocarbures pour la production de mousses isolantes pour les réfrigérateurs domestiques. Puisque l'entreprise est en partie sous contrôle étranger, il fallait obtenir du financement de contrepartie avant le début de la discussion. Pendant le processus, de nouvelles formulations avec cyclopentane avaient été optimisées. Les équipements requis seront livrés et installés avant juillet 2013. Plus de 50 pour cent de la consommation totale de HCFC (66,8 tonnes PAO) seront éliminés en 2013, et la consommation restante le sera en 2014.

5. En ce qui a trait à l'élimination du HCFC-141b des systèmes formulés des sociétés de formulation et des entreprises de mousses clientes (PNUD), des mémorandums d'accord (MOA) ont été signés entre le gouvernement du Mexique et les sociétés de formulation de propriété locale. Des agents de gonflage de remplacement ont été sélectionnés par toutes les sociétés de formulation de propriété locale et des essais ont été effectués dans leurs installations (Tableau 1). Des décaissements substantiels de fonds par les sociétés de formulation de propriété locale devraient être effectués pendant la première moitié de 2013, à mesure que les équipements de fabrication de mousses des entreprises en aval sont reconvertis.

**Tableau 1. Résumé des activités mises en oeuvre avec les sociétés de formulation**

<b>Société de formulation</b>	<b>Résumé des activités</b>
Acsa	La technologie des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle a été sélectionnée et transférée; des essais ont été effectués à la société de formulation; les réservoirs de mélange seront entièrement reconvertis d'ici décembre 2012. Des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle seront disponibles en 2013.
Aepsa	La technologie des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle a été sélectionnée et transférée; des essais ont été effectués à la société de formulation et chez des utilisateurs en aval; les réservoirs de mélange seront entièrement reconvertis d'ici décembre 2012. Des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle seront disponibles en 2013.
Bayer	Aucun financement direct n'est fourni, parce que cette entreprise est une entreprise étrangère. La technologie avec HFC qui a été sélectionnée sera remplacée par de l'hydrofluoroléfine (HFO), et elle sera disponible d'ici la fin de 2013.
Comsisa	Les technologies au formiate de méthyle et au méthylal ont été sélectionnées et transférées; des essais ont été effectués à la société de formulation; les réservoirs de mélange seront entièrement reconvertis d'ici décembre 2012. Des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle et méthylal seront disponibles en 2013.
Dow	Aucun financement direct n'est fourni, parce que cette entreprise est une entreprise étrangère. La technologie avec HFC a été sélectionnée et sera remplacée par de l'hydrofluoroléfine (HFO), et elle sera disponible d'ici la fin de 2013. La société de formulation a aussi sélectionné la technologie du gonflage à l'eau.
Eiffel	Les technologies de gonflage à l'eau, au formiate de méthyle et au méthylal, ont été sélectionnées et transférées; des essais ont été effectués à la société de formulation et chez cinq utilisateurs en aval (mousse pulvérisée); les réservoirs de mélange seront entièrement reconvertis d'ici décembre 2012. Des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle seront disponibles en 2013. On aura davantage recours au gonflage à l'eau et au méthylal en 2013.
Huntsman	Aucun financement direct n'est fourni, parce que cette entreprise est une entreprise étrangère. La technologie de remplacement n'a pas encore été sélectionnée
Maxima	La technologie au formiate de méthyle a été sélectionnée et transférée; des essais ont été effectués à la société de formulation. Des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle seront disponibles en 2013.
Poliol	Des technologies à base d'hydrocarbures et de formiate de méthyle ont été évaluées; des essais ont été effectués à la société de formulation. La société de formulation a aussi sélectionné une technologie avec HFC qui sera remplacée par de l'hydrofluoroléfine (HFO). Des réservoirs de mélange sont en train d'être reconvertis. Les systèmes de polyols prémélangés avec des hydrocarbures seront disponibles en 2013. Des systèmes avec HFO seront disponibles lors d'une autre phase.
Pumex	Des technologies à base d'hydrocarbures, de méthylal et de formiate de méthyle, ont été sélectionnées et transférées; des essais ont été effectués à la société de formulation; des réservoirs de mélange sont en train d'être reconvertis. Des polyols prémélangés à base d'hydrocarbures, de méthylal et de formiate de méthyle seront disponibles en 2013.
Zadro	Des technologies au formiate de méthyle et au méthylal ont été sélectionnées et transférées; des essais ont été effectués à la société de formulation et chez des utilisateurs en aval; des réservoirs de mélange sont en train d'être reconvertis. Des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle et méthylal seront disponibles en 2013.
Valcom	La technologie au formiate de méthyle a été sélectionnée et transférée; des essais ont été effectués à la société de formulation. Des polyols prémélangés à base de formiate de méthyle seront disponibles en 2013.

6. On a amorcé la mise en oeuvre du projet de reconversion de trois entreprises de réfrigération commerciale, soit Metalfrío, Ojeda Frigopanel, et Fersa Torrey, à une technologie à base d'hydrocarbures. On a procédé à un appel d'offres pour les équipements requis par Metalfrío et ils seront installés d'ici octobre 2013. La reconversion totale de l'entreprise devrait être terminée d'ici décembre 2013. La mise en oeuvre des deux autres entreprises a été reportée : en ce qui concerne Frigopanel, au moment de la finalisation de l'évaluation technique, l'ONUDI a annulé les soumissions parce qu'elle a été informée que l'entreprise envisageait de modifier la technologie sélectionnée. En raison des changements apportés à la direction de Fersa Torrey, l'ONUDI n'a pu visiter l'entreprise. L'ONUDI prévoit visiter les deux entreprises au plus tard en mars 2013, afin d'évaluer la technologie finale, les exigences techniques et les coûts associés (une proposition de projet révisée pourrait être présentée à la première ou à la deuxième réunion du Comité exécutif en 2013). L'élimination totale des HCFC devrait être terminée d'ici la fin de 2014, avant l'achèvement de la phase I du PGEH.

#### *Activités dans le secteur de la fabrication des aérosols*

7. La reconversion de Silimex à des agents propulseurs de remplacement avance rapidement. L'appel d'offres pour la fourniture d'équipements a eu lieu et les équipements devraient être installés d'ici septembre 2013. L'élimination totale des HCFC devrait être réalisée d'ici décembre 2013.

#### *Activités dans the secteur de l'entretien en réfrigération*

8. Plusieurs activités ont été entreprises avec l'aide de l'ONUDI dans le secteur de l'entretien en réfrigération et en climatisation. On a amélioré le système de contingentement et d'autorisation afin de s'occuper de l'ensemble du processus d'importation, d'exportation et de vente de tous les HCFC, y compris la revente et la réexportation des HCFC récupérés et régénérés. On a adopté des codes d'enregistrement pour les douanes, et 50 agents de douane ont été formés en ce qui a trait à l'identification des SAO, aux procédures de renseignements, aux poursuites judiciaires locales et internationales, et à d'autres questions liées à l'environnement, et 12 trousseaux d'identification des SAO ont été fournis. On a aussi émis de nouvelles normes en matière d'énergie pour les climatiseurs domestiques. Ces normes permettent d'importer et de fabriquer des équipements sans HCFC-22. On a élaboré un manuel de formation en « bonnes pratiques d'entretien des systèmes de réfrigération et de climatisation et de produits de remplacement des HCFC » qui sera utilisé lors des activités de formation du secteur de l'entretien.

#### État du décaissement des fonds

9. Des 7 724 039 \$US approuvés pour la première tranche, un montant de 5 649 426 \$US avait été décaissé ou engagé en date de novembre 2012. Le solde de 2 074 613 \$US sera décaissé en 2013 (Tableau 2).

**Tableau 2. Rapport financier associé à la première tranche du PGEH du Mexique**

Description	Financement (\$US)			
	Approuvé	Décaissé*	Engagé**	Solde
Mabe – projet de mousses	2 428 987	200 000	2 000 000	228 987
Silimex – projet d'aérosols	520 916	71 955	240 755	208 206
Trois entreprises de réfrigération commerciale	2 046 110	142 243	568 973	1 334 894
Sociétés de formulation	2 502 526	700 000	1 500 000	302 526
Secteur de l'entretien	100 000	65 319	34 681	0
Suivi des projets	125 500	123 624	1 876	0
Total	7 724 039	1 303 141	4 346 285	2 074 613

(\*) En date de novembre 2012

(\*\*) En date de janvier 2013

Plans annuels pour la deuxième tranche du PGEH

10. Les principales activités à mettre en oeuvre pour le reste de 2012 et 2013 sont présentées au tableau 1.

- a) Achèvement de la reconversion des mousses isolantes pour réfrigérateurs domestiques de Mabe, ce qui permettra d'éliminer 55,70 tonnes PAO de HCFC d'ici la fin de 2013;
- b) Achèvement de la reconversion du projet d'aérosols de Silimex, ce qui permettra d'éliminer 11,10 tonnes PAO de HCFC d'ici la fin de 2013;
- c) Reconversion totale des mousses isolantes pour réfrigérateurs commerciaux de Metalfrío, ce qui permettra d'éliminer 9,00 tonnes PAO de HCFC d'ici la fin de 2013. Nouvelle présentation des propositions de projet pour la reconversion de Frigopanel et de Fersa (changement possible de la technologie initialement sélectionnée), ce qui permettra d'éliminer 14,00 tonnes PAO de HCFC en 2014;
- d) Poursuite de la mise en oeuvre de l'élément projet des sociétés de formulation, au cours duquel on procédera à des vérifications de sécurité et à des essais chez les utilisateurs de mousses en aval, et plusieurs entreprises de mousses seront reconverties;
- e) Élimination de 15,00 tonnes PAO de HCFC-141b utilisé comme solvant pour le nettoyage des systèmes de réfrigération;
- f) Trois cours de formation à 60 formateurs qui formeront 1 500 techniciens en bonne pratiques d'entretien, y compris en rinçage approprié des systèmes de réfrigération pendant l'entretien. Impression de 4 000 manuels de formation et achat d'au moins 200 trousseaux de rinçage à des fins de formation et de distribution aux techniciens en entretien. Enregistrement des techniciens formés dans la base de données du système de suivi;
- g) Atelier de formation en douane, y compris l'achat d'au moins quatre identificateurs de SAO; et
- h) Suivi et évaluation de projet, y compris la vérification de la consommation de HCFC qui sera entreprise en 2014 afin de vérifier la production et la consommation de HCFC en 2013.

**OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**

**OBSERVATIONS**

Système d'autorisation opérationnel

11. Conformément à la décision 63/17 et tel que l'exige l'accord entre le gouvernement du Mexique et le Comité exécutif, le gouvernement a confirmé qu'un système national exécutoire en matière d'autorisation et de contingentement des importations, des exportations et de la production de HCFC, est en place et que ce système peut assurer la conformité du calendrier d'élimination des HCFC au Protocole de Montréal pour toute la durée de l'accord.

12. Le système d'autorisation et de contingentement du Mexique est frondé sur les Règlements nationaux pour l'importation et l'exportation de substances et de produits chimiques émis en 2004. Un importateur autorisé doit demander expressément à la Direction générale de la gestion de la qualité de l'air un contingent d'importation basé sur les quantités moyennes importées en 2009-2010. Cette demande fait l'objet d'un examen par le Bureau national de l'ozone. Lorsque la demande est acceptée, l'importateur doit demander une autorisation d'importation au Secrétariat de la Santé. Une autorisation d'importation doit être demandée au bureau des Substances et des matières dangereuses du Secrétariat de l'environnement. La quantité de HCFC à importer est enregistrée dans le Système d'information et de suivi (IMS – Information and monitoring system). Après avoir confirmé que tous les permis d'importation sont en place, les autorités douanières enregistrent dans l'IMS les quantités de HCFC qui entrent au pays, et ces renseignements sont transmis à l'Unité nationale d'ozone.

13. Le gouvernement du Mexique a déjà émis pour les HCFC un contingent d'importation de 1 141,14 tonnes PAO en 2013 (Tableau 3). Le contingent total pour 2013 est de 7,65 tonnes PAO inférieur à la consommation de référence pour réaliser la conformité.

**Tableau 3. Contingents de HCFC pour 2013**

HCFC	HCFC-22	HCFC-141b	HCFC-123	HCFC-124	HCFC-142b	Total
Tonnes métriques	8 475,00	6 020,89	65,85	4,50	173,81	14 740,05
Tonnes PAO	466,13	662,30	1,32	0,10	11,30	1 141,14

#### Consommation de HCFC

14. La consommation de référence de HCFC a été établie à 1 148,8 tonnes PAO en ce qui a trait à la conformité, en fonction de la consommation réelle déclarée dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal pour 2009 et 2010 (Tableau 4). La consommation de référence établie correspond à celle qui figure dans l'accord entre le gouvernement du Mexique et le Comité exécutif. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à un rajustement à l'accord. Bien que de légères réductions de la consommation de HCFC aient eu lieu dans le secteur des aérosols et les secteurs de la fabrication et de l'entretien en réfrigération en raison des crises économiques, le secteur de la fabrication a réduit sa production, ce qui a entraîné une réduction de la consommation de HCFC. Pour cette raison, des entreprises de fabrication (de propriété locale et étrangère) avaient à vendre d'abord leurs stocks avant de recommencer la production. Sur la base des données préliminaires, la consommation de HCFC a été évaluée à 1 100,22 tonnes PAO en 2012.

**Tableau 4. Consommation de HCFC au Mexique (2007-2011 - Article 7 et 2012 - estimative)**

HCFC	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cons. de référence
<b>Tonnes métriques</b>							
HCFC-123	50,1	13,9	54,0	92,1	63,29	50,00	73,1
HCFC-124	46,4	2,7	5,0	10,9	161,30	10,00	8,0
HCFC-141b	6 951,5	7 459,7	5 503,5	6 744,2	6 196,20	6 000,00	6 123,9
HCFC-142b	4,4	16,0	20,0	158,3	437,70	1 000,00	89,2
HCFC-22	11 958,9	7 142,0	9 419,0	7 591,2	6 704,53	6 800,00	8 505,1
Total (tm)	19 011,2	14 634,3	15 001,5	14 596,7	13 563,0	13 860,00	14 799,1
<b>Tonnes PAO</b>							
HCFC-123	1,0	0,3	1,1	1,8	1,27	1,00	1,5
HCFC-124	1,0	0,1	0,1	0,2	3,55	0,22	0,2
HCFC-141b	764,7	820,6	605,4	741,9	681,58	660,00	673,6
HCFC-142b	0,3	1,0	1,3	10,3	28,45	65,00	5,8
HCFC-22	657,7	392,8	518,0	417,5	368,75	374,00	467,8
Total (tonnes PAO)	1 424,7	1 214,8	1 125,9	1 171,7	1 083,60	1 100,22	1 148,8

15. En ce qui a trait à l'augmentation substantielle de la consommation de HCFC-142b, l'ONUDI a expliqué que deux grandes entreprises utilisent du HCFC142b principalement dans des systèmes d'emballage pour la protection des équipements. Une de ces entreprises est de propriété étrangère et elle est entrée en exploitation seulement en 2011, tandis que l'autre (de propriété locale) n'a pas accru sa production. On s'attend à ce que l'entreprise étrangère soit reconvertie d'ici 2018 (ou avant) et elle aura à cette fin recours à ses propres ressources. L'ONUDI a aussi indiqué qu'une partie des 1 000 tonnes métriques seront utilisées au cours des prochaines années (réserves).

#### Questions ayant fait l'objet de discussion avec les agences d'exécution

16. En ce qui a trait au changement possible de la technologie initialement sélectionnée par Frigopanel, l'ONUDI a expliqué qu'au moment de la présentation du PGEH, les deux entreprises étaient entièrement engagées dans la reconversion à la technologie au cyclopentane. Toutefois, lors de l'appel d'offres, Frigopanel a demandé que ce dernier soit annulé, parce qu'elle envisageait utiliser une technologie autre que celle qui avait d'abord été sélectionnée. Le dépôt des soumissions pour Fersa n'est pas encore commencé, puisqu'elle a mis en place de nouveaux gestionnaires peu après que le PGEH ait été approuvé. Selon les renseignements préliminaires reçus par l'ONUDI, Frigopanel envisage d'utiliser la technologie du gonflage à l'eau, tandis que Fersa prévoit l'introduction de la technologie à l'hydrofluoroléfine (HFO). Toutefois, on ne pourra confirmer la sélection de la technologie que lorsque les deux entreprises auront reçu la visite de l'ONUDI et de l'Unité nationale d'ozone (possiblement au cours du premier trimestre de 2013). L'ONUDI a confirmé que le financement ne sera pas décaissé pour Frigopanel et Fersa tant qu'une proposition révisée n'aura pas été présentée au Secrétariat et approuvée par le Comité exécutif.

17. En ce qui a trait aux dispositions prévues pour la mise en oeuvre du projet (mémoires d'accord) avec les sociétés de formulation, le PNUD a expliqué que les paiements aux entreprises participantes sont basés sur un programme d'activités par étapes adapté à chaque entreprise. Dans le cas de la reconversion des entreprises de fabrication de mousses en aval par le truchement des sociétés de formulation, cette disposition délègue en partie les droits de mise en oeuvre aux sociétés de formulation qui sont mieux renseignées que leurs clients sur les modifications techniques requises par les équipements qui utiliseraient l'agent de gonflage de remplacement. Chaque mémorandum d'accord comporte des plans détaillés de la mise en oeuvre qui ont fait l'objet de discussions individuelles et qui ont été convenus avec la société de formulation, ainsi que des dispositions légales convenues entre le gouvernement du Mexique et la société de formulation. Il décrit aussi les procédures de suivi du programme de reconversion de la société de formulation, y compris les décaissements. Le financement sera géré par le PNUD, et le gouvernement du Mexique en assurera le suivi, et il sera transféré aux entreprises en tranches après l'achèvement et la vérification des étapes particulières de la mise en oeuvre (vérification de la consommation de HCFC et des équipements de base); élaboration des plans d'ingénierie, achat et installation des équipements ou des trousseaux de reconversion; essais, formation et vérifications de sécurité; amorçage de la production avec des agents de gonflage de remplacement; vérification de l'élimination totale des HCFC; destruction des équipements désuets. Les politiques et les lignes directrices du Fonds feront l'objet d'un suivi strict par le PNUD pendant la reconversion des entreprises.

18. Le Secrétariat prend note que les systèmes d'import-export et de contingentement sont opérationnels et que, lorsqu'ils seront intégrés aux activités d'élimination proposées à la phase I du PGEH, cette situation permettra au gouvernement de réduire progressivement sa consommation d'au moins 30 pour cent de sa consommation de référence d'ici 2018, bien en avance par rapport au calendrier d'élimination proposé par le Protocole de Montréal. Des polyols prémélangés avec des agents de gonflage de remplacement seront disponibles pour les fabricants de mousses en aval au cours de la deuxième moitié de 2013. Les activités de mise en oeuvre dans le secteur de l'entretien en réfrigération permettront de réduire la quantité de HCFC-141b utilisé comme solvant pour le nettoyage des circuits de réfrigération et aussi la quantité de HCFC-22 utilisé pour l'entretien.



## RECOMMANDATION

19. Le Comité exécutif peut souhaiter :

- a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) du Mexique; et
- b) Approuver la deuxième tranche de la phase I du PGEH du Mexique, et les plans annuels de mise en oeuvre correspondants, pour un montant de 4 832 137 \$US, lequel comprend 695 011 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 52 126 \$US pour l'ONUDI et 3 800 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 285 000 \$US pour le PNUD.

- - -